

Dernière minute...

L'inspectrice d'académie est venue une nouvelle fois sur place, à Montville, lundi matin, alors que les parents d'élèves occupaient l'école. « **L'Éducation nationale prendra-t-elle un jour en considération les enfants, au lieu des chiffres ?** », a lancé en substance un parent, alors que la situation semble s'enliser. Pour l'heure, aucune solution définitive ne semble en effet arrêtée, sauf à pratiquer une sorte de vases communicants entre les deux écoles, Pincepré et Berlioz. Affecter un ensei-

gnant de Berlioz à Pincepré, pour ouvrir la troisième classe, augmenterait les effectifs de Berlioz ? Une solution qui ne satisfait personne, ni à Berlioz, ni à Pincepré. Quant à changer des enfants d'établissement, pour équilibrer les effectifs : là encore, les parents montent au créneau, faisant d'ailleurs remarquer qu'il s'agit de deux groupes scolaires différents et que cette solution ne leur convient pas. L'équation restait donc entière, à l'heure où nous bouclions cette édition...

L'INSPECTION D'ACADÉMIE RÉAGIT

Contactée par la Rédaction, l'Inspection académique a fait valoir que dans le cas précis de Montville, « **il ne s'agit pas d'un problème de comptage mais d'équité entre les deux écoles maternelles de la commune, distantes d'un kilomètre** ». Les responsables du Rectorat soulignent en effet que « **les écarts de moyenne d'effectifs entre ces deux écoles sont très importants : la première école a une moyenne de moins de 19 élèves par classe et la seconde école compte une moyenne de plus de**

30 élèves par classe ». Un constat partagé donc, entre la direction académique et la mairie de Montville et les deux parties « **travaillent de concert pour mettre un terme à ce déséquilibre** », assure l'Inspection académique. En effet, les élus ont été reçus jeudi dernier à la direction académique et des parents d'élèves ont également été reçus le lendemain par l'inspectrice de la circonscription, pour tenter de trouver une solution.

Propos recueillis par I.V.

L'INSPECTION D'ACADÉMIE FAIT LE POINT SUR LA RENTRÉE.

Ouvertures à Bonsecours, Montmain, Belbeuf et St-Martin du Vivier

Le directeur académique des services de l'Éducation nationale de Seine-Maritime, Olivier Wambecke, a fait le point sur les réajustements de la carte scolaire de la rentrée, mercredi 4 septembre dernier et rappelé les nouveautés de cette année 2019-2020...

En classe dès 3 ans...

« **Les comptages de rentrée ont permis de procéder à 16 ouvertures de classes, dont cinq sont des annulations de fermeture** » a déclaré Olivier Wambecke, qui a d'emblée rappelé que la grande nouveauté de cette rentrée, est l'instruction obligatoire dès l'âge de 3 ans en maternelle. « **C'est une priorité pour entrer dans les apprentissages, c'est un temps de socialisation important : 300 élèves sont concernés en Seine-Maritime** ».

Bonne nouvelle pour Bonsecours, avec une ouverture de classe à l'école maternelle de La Ferme-du-Plan ; en école élémentaire, l'établissement Maurice-Genevoix de Belbeuf, l'école de Montmain (RPI Fresne-le-Plan, Mesnil-Raoul, Mont-



Nouveauté de cette rentrée scolaire 2019 : la scolarisation obligatoire dès l'âge de 3 ans (Photo d'illustration ©AdobeStock).

main) et l'école Joseph-Hemery de Saint-Martin-du-Vivier, bénéficient elles aussi d'ouvertures de classes.

Un « taux d'encadrement jamais connu »

Olivier Wambecke s'est réjoui du « **taux d'encadrement ja-**

mais connu », qui marque cette nouvelle année scolaire, qui accueille 112 251 élèves sur les bancs de l'école et qui se traduit par 5,56 enseignants pour 100 élèves. Des données qui surprendront sûrement les élus et parents d'élèves de Montville, qui eux, étaient toujours dans

l'incertitude lundi 9 septembre au matin (Lire en pages 6 et encadrés ci-contre) et qui ne cachaient pas leur colère devant la situation de classes maternelles surchargées.

Isabelle Villy



Nouveau GLC.

A partir de **549 €**/mois⁽¹⁾

Entretien et extension de garantie inclus⁽²⁾

LLD 37 mois/60 000 km - 1^{er} loyer de 5 490 €

**Ouverture exceptionnelle
le 15 septembre**



DAVIS 76 - ROUEN

02 35 88 16 88

mercedesrouen

www.davis.mercedes-benz.fr

(1) Location Longue Durée. Nouveau GLC SUV 200 d BA Avantgarde Line, 1^{er} loyer de 5 490 € et 36 loyers de 549 €*. Modèle présenté : Nouveau GLC 200 d BA AMG Line avec marchepieds en acier inoxydable avec picots en caoutchouc, jantes alliage AMG 20" (50,8 cm) à 5 doubles branches finition gris titane/naturel brillant, projecteurs MULTIBEAM LED, peinture Argent Iridium métallisé, pack stationnement avec caméras panoramiques, 1^{er} loyer de 5 490 € suivi de 36 loyers de 659 €*. *Au prix tarif remisé du 07/06/2019. Offre valable dans la limite des stocks disponibles pour toute commande du 01/09/19 au 30/09/19 et livraison au 27/12/19 chez les Distributeurs participants, sous réserve d'acceptation du dossier par Mercedes-Benz Financial Services SA - 7 av. Niepce - 78180 Montigny. RCS Versailles 304 974 249 - N° ORIAS 07009177 - N° ICS FR77ZZ149071. (2) ContratService SelectPlus de 37 mois/60 000 km, 1^{er} terme échu, inclus pour tout contrat de LLD d'un GLC hors AMG, valable en France métropolitaine et Monaco, hors véhicules de secours ou de compétition, véhicules de démonstration et de courtoisie, auto-écoles et loueurs courte durée. Consommations combinées du Nouveau GLC (l/100km) : 5,1-12,4 (NEDC corrigé) / 5,8-13,3 (WLTP). CO₂ combinées (g/km) : 134-283 (NEDC corrigé) / 152-300 (WLTP).